

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.00315

**SAINT-ETIENNE - CITE DU DESIGN 2025 - CREATION DE LA
GALERIE NATIONALE DU DESIGN, D'UNE HALLE
EVENEMENTIELLE ET D'UN ACCUEIL QUARTIER-
OPERATION 2 - ATTRIBUTION DES LOTS N°12-13**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

VU l'arrêté n°2024.00007 en date du 18 janvier 2024 donnant délégation de fonction et de signature à Monsieur Jean-Luc DEGRAIX, dans les domaines de la commande publique, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains,

CONSIDERANT le projet Cité du Design 2025 qui prévoit de réaliser des travaux de création d'une Galerie Nationale du Design et d'une halle événementielle,

CONSIDERANT qu'à cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 27 novembre 2023 pour publication sur le support BOAMP, JOUE et sur le site internet de Saint-Etienne Métropole, avec une remise des plis pour le 05 janvier 2024 à 12h00,

CONSIDERANT que cette consultation a été allotie avec 19 lots selon la décomposition suivante :

- Lot 01 Fondations Spéciales - Micro Pieux
- Lot 02 Gros Œuvre / Démolition
- Lot 03 Structure Métallique
- Lot 04 Structure Bois
- Lot 05 Bardage & Couverture Zinc
- Lot 06 Menuiseries Extérieures - Occultations
- Lot 07 Serrurerie - Métallerie
- Lot 08 Menuiserie Intérieure
- Lot 09 Isolation Plâtrerie Peinture
- Lot 10 Carrelage Faïence
- Lot 11 Parquet Bois
- Lot 12 Electricité
- Lot 13 Courants Faibles
- Lot 14 Chauffage - Ventilation - Rafraichissement - Plomberie - Sanitaires
- Lot 15 Elévateur PMR
- Lot 16 Audiovisuel - Eclairage & Equipement Scénique
- Lot 17 Mur Mobile
- Lot 18 Nettoyage
- Lot 19 Réseaux De Chaleur Et D'eaux Glacées

CONSIDERANT que les lots n°1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,14,15,16,17,18 et 19 feront l'objet d'une décision ultérieure,

RECU EN PREFECTURE

Le 11 avril 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_AU-042-244200770-20240220-C20240031510

Date de mise en ligne : 11 avril 2024

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation, six candidats ont remis une offre dans les délais sur les lots 12 et 13, à savoir :

- Pour le lot 12 :
 - 01 – LATHUILIERE ELECTRICITE – 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière
 - 02 – GED (GROUPE EMILE DUFOUR) - 29 rue Condorcet – Bâtiment 5032 – 38090 Vaulx-Milieu
 - 03 - DOUSSON – 39 rue Gustave Delory, BP 15, 42964 Saint-Etienne cedex 9

- Pour le lot 13 :
 - 01 – LATHUILIERE ELECTRICITE – 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière
 - 02 – GED (Goupe Emile Dufour) - 29 rue Condorcet – Bâtiment 5032 – 38090 Vaulx-Milieu
 - 03 - DOUSSON – 39 rue Gustave Delory, BP 15, 42964 Saint-Etienne cedex 9

CONSIDERANT que les six offres ont été jugées au regard des critères de jugement définis dans la publicité et le règlement de la consultation, à savoir : le prix des prestations pondéré à 40 % et la valeur technique pondérée à 60 % et décomposée en 4 sous-critères,

CONSIDERANT qu'il résulte des rapports d'analyse des offres, que les propositions des entreprises suivantes apparaissent comme étant économiquement les plus avantageuses :

- Lot 12 Electricité : LATHUILIERE 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière
- Lot 13 Courants Faibles : LATHUILIERE – 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance en date du 16 février 2024, a décidé d'attribuer le lot n°12 à la société LATHUILIERE et le lot n°13 à la société LATHUILIERE.

DECIDE

ARTICLE 1

Un marché concernant la mission travaux de création d'une Galerie Nationale du Design et d'une halle événementielle pour la Cité du Design, est conclu avec les opérateurs économiques suivants :

- Lot 12 Electricité : LATHUILIERE ELECTRICITE – 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière, SIRET n° 34953969200021, pour un montant de 514 582,73€ HT soit 617 499,28€ TTC
- Lot 13 Courants Faibles : LATHUILIERE – 3 rue des Haveuses – 42230 Roche-la-Molière, SIRET n° 34953969200021, pour un montant de 283 503,23€ HT soit 340 203,88€ TTC

ARTICLE 2

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal sur l'opération 461, destination CITGA. Les règlements interviendront à l'avancement des études.

ARTICLE 3

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 11/04/2024
Pour Le Président, par délégation,
Le 18^{ème} Vice-Président,



Jean-Luc DEGRAIX